

**DELIBERATION N°2020-21\_39  
de la Commission de la formation et de la vie universitaire  
de l'université de Franche-Comté**

Séance du Jeudi 26 novembre 2020

**13. Questions diverses**

- Motion relative à la tenue des cours en période de crise sanitaire

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 34	Abstention(s) : 0
Quorum : 17	
Membres présents : 9	Suffrages exprimés : 16
Membres représentés : 7	Pour : 16
Total : 16	Contre : 0

Des membres de la commission ont souhaité soumettre aux membres élus de la CFVU, une motion relative aux enseignements dans la situation actuelle dont voici le texte :

*Nous demandons que l'Université de Franche-Comté poursuive ses efforts pour l'amélioration des serveurs et des outils d'enseignement à distance, pour le soutien matériel aux étudiants pendant la période de confinement. Le retour à un enseignement en présentiel doit être l'objectif prioritaire, dans le strict respect des règles et de la situation sanitaires (avec des petits groupes, de l'hybridation, etc.), afin de pouvoir assurer nos missions d'enseignement dans des conditions optimales et non dégradées dans le respect du calendrier universitaire.*

Cette motion est soumise au vote de l'assemblée. Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent cette motion. Toutefois, le quorum n'est plus atteint.

Besançon, le 30 novembre 2020

Pour le président et par délégation

La Directrice Générale des Services



Rabia DEGACHI